

REVUE DE PRESSE
DE L'ÉDITION 2025

SUPER PHONIKES

LA MUSIQUE CONTEMPORAINE
s'invite dans les collèges & lycées



DÉCOUVRIR



RENCONTRER



CRÉER

Un dispositif porté par la



Maison de la Musique
Contemporaine

CONTACT PRESSE

Anna Da Rozze, responsable de la communication et des partenariats
anna.darozze@musiquecontemporaine.org / 07 44 79 33 96

superphoniques.musiquecontemporaine.org



SOMMAIRE

Agence de presse	3
Radio	10
Presse nationale	20
Presse quotidienne régionale	26
Partenaires médias	37
Partenaires et contacts	44

AGENCE DE PRESSE



SuperPhoniques (ex GPLC) : les huit compositrices et compositeurs retenus pour l'édition 2025



Paris - Article n°337293 - Publié le 13/09/2024 à 14:20 - [Écoutez la synthèse](#)

- Sarah Clenet pour « L'eau à la source »,
- Laurent Durupt pour « Hip Hop Algorithm »,
- Lin-Ni Liao pour « Tty »,
- Vincent Portes pour « La Tondeuse à gazon »,
- Élisabeth Angot pour « N34 »,
- Laurence Bouckaert pour « A man in his world »,
- Matías Fernández Rosales pour « Étude d'illusion 1 »,
- Rémi Fox pour « Le rêve éveillé »,

tels sont les huit compositrices et compositeurs retenus par le comité de sélection pour participer à la 26^e édition des « SuperPhoniques » 2025, nouvelle appellation depuis 2024 du Grand Prix Lycéen des Compositeurs, annonce la Maison de la Musique Contemporaine, organisatrice de l'événement, le 13/09/2024.

SuperPhoniques propose deux sélections, l'une pour les collèges, l'autre pour les lycées. À chaque fois, figurent deux compositrices et deux compositeurs. Le dispositif, fondé en 2000, a pour objectif d'initier collégiens et lycéens à la musique contemporaine et de participer à la diffusion de ce répertoire.

SuperPhoniques décerne quatre prix : les SuperPhoniques des collèges, des lycées, des professeurs de collège et de lycée. Le lauréat du prix des collèges reçoit la commande dotée de 5 000 € d'une pièce pour musique de chambre, en partenariat avec ProQuartet. Le lauréat du prix des lycées reçoit la commande dotée de 10 000 € d'une œuvre pour orchestre.

Sélection collège 2025

- Sarah Clenet pour « L'eau à la source »,
- Laurent Durupt pour « Hip Hop Algorithm »,
- Lin-Ni Liao pour « Tty »,
- Vincent Portes pour « La Tondeuse à gazon »

Sélection lycée 2025

- Élisabeth Angot pour « N34 »,
- Laurence Bouckaert pour « A man in his world »,
- Matías Fernández Rosales pour « Étude d'illusion 1 »,
- Rémi Fox pour « Le rêve éveillé »

Les journées des SuperPhoniques 2025

1/2

- 20/03/2025 : remise du SuperPhonique des lycéens et création de Frédéric Maurin, lauréat lycée 2024, à la Maison de la Radio et de la Musique.
- Mai 2025 : remise du SuperPhonique des collégiens et création de Grégoire Rolland, lauréat collège 2024 (date et lieu à définir).

Du Grand Prix Lycéen des Compositeurs aux SuperPhoniques

2/2

- GPLC : fondé en 2000 par *La Lettre du Musicien* avec *Musique Nouvelle en Liberté*
- Organisé de 2013 à 2020 par MNL.
- Organisé depuis 2021 par la Maison de la Musique Contemporaine, née de la fusion de *Musique Nouvelle en Liberté*, du Centre de documentation de la musique contemporaine et de *Musique Française d'Aujourd'hui*
- « SuperPhoniques », nouvelle dénomination du GPLC en 2024
- 4 distinctions : les SuperPhoniques des collèges, des lycées, des professeurs de collège et des professeurs de lycée
- Commandes : 5 000 € pour le SuperPhonique des collégiens, 10 000 € pour le SuperPhonique des lycéens.

5.

Menu

news tank
culture

🔍 ⚙️ 👤 ➡️

Accueil // News // SuperPhoniques des lycées : Elisabeth Angot unique lauréate 2025

SuperPhoniques des lycées : Elisabeth Angot unique lauréate 2025

news tank
culture

Paris - Actualité n°392045 - Publié le 21/03/2025 à 09:00

🔄 📁 🖨️ A - A -

Écoutez la synthèse

00:00 00:00 🔊 ⓘ

La compositrice Elisabeth Angot est la lauréate de la 26^e édition des SuperPhoniques des lycées décernés le 20/03/2025 à l'Auditorium de la Maison de la Radio et de la Musique, annonce le même jour la Maison de la Musique Contemporaine, organisatrice de l'événement. Pour la première fois, la remise des SuperPhoniques a lieu en deux journées distinctes, le 20/03/2025 pour la sélection lycée puis à une date annoncée ultérieurement pour la sélection collège.

Deux prix ont été décernés à Elisabeth Angot, le SuperPhonique des lycées et le SuperPhonique des professeurs de lycées pour son œuvre « N34 », pour deux voix (soprano et ténor) et six instruments (flûte, clarinette, piano, violon, alto et violoncelle).

Elisabeth Angot remporte la commande d'une pièce pour orchestre, qui sera créée le 25/03/2026 par l'Orchestre Philharmonique de Radio France à l'occasion de la Journée des SuperPhoniques des lycées.

L'ensemble du dispositif collèges et lycées a touché 4 770 élèves répartis dans 115 établissements. Fondé en 2000 sous le nom de « Grand Prix Lycéen des Compositeurs » jusqu'en 2023, le dispositif a pour objectif la diffusion de la musique contemporaine en milieu scolaire.

Elisabeth Angot

- Elle étudie au Conservatoire d'Aulnay-sous-Bois puis à l'Université des Arts de Berlin où elle obtient un Master de composition en 2018.
- « D'un caractère doux et recueilli », « N34 » est sa trente-quatrième œuvre.
- Elle a créé en 2019 l'Ensemble vocal et instrumental 44, dont le répertoire s'étend de la musique ancienne à la musique contemporaine, en passant par les musiques traditionnelles, improvisées et le jazz.

Palmarès

SuperPhonique des lycées et Superphonique des professeurs de lycée

- Elisabeth Angot** pour « N34 », pour soprano, ténor, flûte, clarinette, piano, violon, alto et violoncelle
- Interprètes** : Dania El Zein (soprano), Benjamin Woh (ténor), Javier Rodriguez (flûte), Antoine Cambruzzi (clarinette), Camille Phelep (piano), Apolline Kirkklar (violon), Marina Capstick (alto), Rafael Cumont Vioque (violoncelle), direction Léo Margue
- Diffusion** : émission Création mondiale, France Musique, le 01/10/2023
- Partition** : inédite
- Commande d'une pièce pour orchestre.

Les quatre compositeurs en lice pour 2025 (sélection lycée)

- Elisabeth Angot** pour « N34 »
- Rémi Fox** pour « Le rêve éveillé »
- Matías Rosales** pour « Étude d'illusion 1 »
- Laurence White (Bouckaert)** pour « A man in his world ».



© D.R.

À lire aussi



SuperPhoniques (ex GPLC) : les huit compositrices et compositeurs retenus pour l'édition 2025
Publié le 13/09/2024 à 14:20



SuperPhoniques : les compositeurs G. Rolland, F. Maurin et la compositrice S. Ballon lauréats 2024
Publié le 24/05/2024 à 13:50



SuperPhoniques (ex GPLC) : les huit compositrices et compositeurs retenus pour l'édition 2024
Publié le 13/09/2023 à 16:40

Rubriqueage

Type :
Actualité

Domaine(s) :
MUS SPEC

Rubrique(s) :
Musique
Publics - Politique des publics
Artistes - Créateurs - Orchestres - Compagnies
Formation - Écoles - Enseignement - Recherche

Agence de presse

6.

Le Comité de sélection 2025

- **Adèle Aschehoug**, musicologue et médiatrice musicale
- **Christine Bertocchi**, chanteuse, professeure au C.F.M.I et au Chœur Ressource Interprofessionnel
- **Sébastien Cousin**, conseiller musique à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire
- **Violaine Dufès**, hautboïste, danseuse et directrice artistique du Concert Improptu
- **Vanessa Gasztowtt**, responsable des actions éducatives et culturelles de l'Orchestre National d'Île-de-France
- **Margot Lallier**, directrice du pôle Action culturelle, médiation et publics du CMBV
- **Arnaud Merlin**, producteur radio sur France Musique
- **Guillaume Pasquinet**, professeur d'éducation musicale en collège
- **Jérôme Provençal**, journaliste musical aux Inrockuptibles
- **Estelle Schwaller**, documentaliste à la Maison de la Musique Contemporaine
- **Anne Valognes**, professeure d'histoire des arts en lycée.



Maison de la Musique Contemporaine (MMC)

• Association créée le 22/02/2020.

• Issue de la fusion le 15/07/2020 du Centre de documentation de la musique contemporaine, de Musique Nouvelle en Liberté et de Musique française d'aujourd'hui.

• **Missions :**

- valorisation et promotion de la musique contemporaine,
- soutien des professionnels,
- médiation et sensibilisation des publics.

• Pilote les SuperPhoniques (ex-Grand Prix Lycéen des Compositeurs) qui sensibilisent plus de 4 500 lycéens et collégiens à la musique contemporaine sur l'ensemble du territoire national. Chaque année la MMC passe commande aux deux compositeurs lauréats, présentés en public et en partenariat avec des institutions musicales.

• **Présidente :** Émilie Delorme

• **Directrice :** Estelle Lowry

• **Contact :** Anna Da Rozze, responsable de la communication et des partenariats

• **Tél. :** 01 40 39 93 41

Catégorie : Groupement professionnel

Adresse du siège

10-12 rue Maurice Grimaud
75018 Paris France

→ Consulter la fiche dans l'annuaire

Menu

news tank
culture

Accueil // News // SuperPhoniques des collèges : Sarah Clénet lauréate 2025, œuvre commandée avec ProQuartet

news tank
culture

Paris - Actualité n°400304 - Publié le 03/06/2025 à 18:00

A - A +

Écoutez la synthèse

00:00 ————— 00:00

La compositrice Sarah Clénet est la lauréate de la 26^e édition des SuperPhoniques des collèges décernés le 03/06/2025 au Pavillon de la Sirène (Paris 14^e) pour sa pièce électroacoustique « L'eau à la source », annonce le même jour la Maison de la Musique Contemporaine, organisatrice de l'événement. Le SuperPhonique des lycées avait été décerné le 20/03/2025 à Elisabeth Angot.

Sarah Clénet remporte la commande d'une pièce pour musique de chambre qui sera créée en 2026, à l'occasion de la Journée des SuperPhoniques des collèges, en partenariat avec ProQuartet - Centre Européen de Musique de Chambre.

Vincent Portès remporte le SuperPhonique des professeurs de collèges avec « La Tondeuse à gazon » pour mezzo-soprano et ensemble.

1 766 collégiens ont participé à l'initiative sur la totalité du territoire national. Scolarisés dans des établissements proposant ou non un enseignement musical, ils ont écouté et analysé les œuvres sélectionnées en compagnie de leurs professeurs et avec l'aide de documents pédagogiques. Ils ont également participé à 30 rencontres avec des compositeurs. À l'issue de la période scolaire, ils ont voté pour désigner les lauréats.

L'ensemble du dispositif collèges et lycées a touché 4 770 élèves répartis dans 115 établissements. Fondé en 2000 sous le nom de « Grand Prix Lycéen des Compositeurs » jusqu'en 2023, le dispositif a pour objectif la diffusion de la musique contemporaine en milieu scolaire.

Le prix 2025

Sarah Clénet

- Étudie le violon et la contrebasse aux Conservatoires de Nantes, Tourcoing et Roubaix, puis l'improvisation qui l'amène à la musique contemporaine et à l'électroacoustique
- Compose des œuvres instrumentales et vocales, électroacoustiques, radiophoniques, conçoit des installations sonores, mène des projets avec la danse, la vidéo ou le théâtre
- Création de « L'eau à la source » au Centre National de Création Musicale Athénor - Scène nomade à Saint-Nazaire
- Également performeuse, notamment au sein du duo Fatrassons créé en 2009.

Les quatre compositeurs en lice pour 2025 (sélection collèges)

- Sarah Clénet pour « L'eau à la source »,
- Laurent Durupt pour « Hip Hop Algorithm »
- Lin-Ni Liao pour « Tty »
- Vincent Portès pour « La Tondeuse à gazon »

© D.R.

A lire aussi

SuperPhoniques des lycées : Elisabeth Angot unique lauréate 2025

Publié le 21/03/2025 à 09:00

SuperPhoniques (ex GPLC) : les huit compositrices et compositeurs retenus pour l'édition 2025

Publié le 13/09/2024 à 14:20

SuperPhoniques : les compositeurs G. Rolland, F. Maurin et la compositrice S. Ballon lauréats 2024

Publié le 24/05/2024 à 13:50

Rubrique

Type :
Actualité

Domaine(s) :
MUS SPEC

Rubrique(s) :
Musique
Publics - Politique des publics
Artistes - Créateurs - Orchestres - Compagnies
Formation - Écoles - Enseignement - Recherche

Agence de presse

8.

Le Comité de sélection 2025

- Adèle Aschehoug, musicologue et médiatrice musicale
- Christine Bertocchi, chanteuse, professeure au C.F.M.I. et au Chœur Ressource Interprofessionnel
- Sébastien Cousin, conseiller musique à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire
- Violaine Dufès, hautboïste, danseuse et directrice artistique du Concert Impromptu
- Vanessa Gasztowtt, responsable des actions éducatives et culturelles de l'Orchestre National d'Île-de-France
- Margot Lallier, directrice du pôle Action culturelle, médiation et publics du C.M.B.V.
- Arnaud Merlin, producteur radio sur France Musique
- Guillaume Pasquinet, professeur d'éducation musicale en collège
- Jérôme Provençal, journaliste musical aux Inrockuptibles
- Estelle Schwaller, documentaliste à la Maison de la Musique Contemporaine
- Anne Valognes, professeure d'histoire des arts en lycée.

Du Grand Prix Lycéen des Compositeurs aux SuperPhoniques

- GPLC : fondé en 2000 par *La Lettre du Musicien* avec *Musique Nouvelle en Liberté*
- Organisé de 2013 à 2020 par M.N.L.
- Organisé depuis 2021 par la Maison de la Musique Contemporaine, née de la fusion de *Musique Nouvelle en Liberté*, du Centre de documentation de la musique contemporaine et de *Musique Française d'Aujourd'hui*
- « SuperPhoniques », nouvelle dénomination du GPLC en 2024
- 4 distinctions : les SuperPhoniques des collèges, des lycées, des professeurs de collège et des professeurs de lycée.

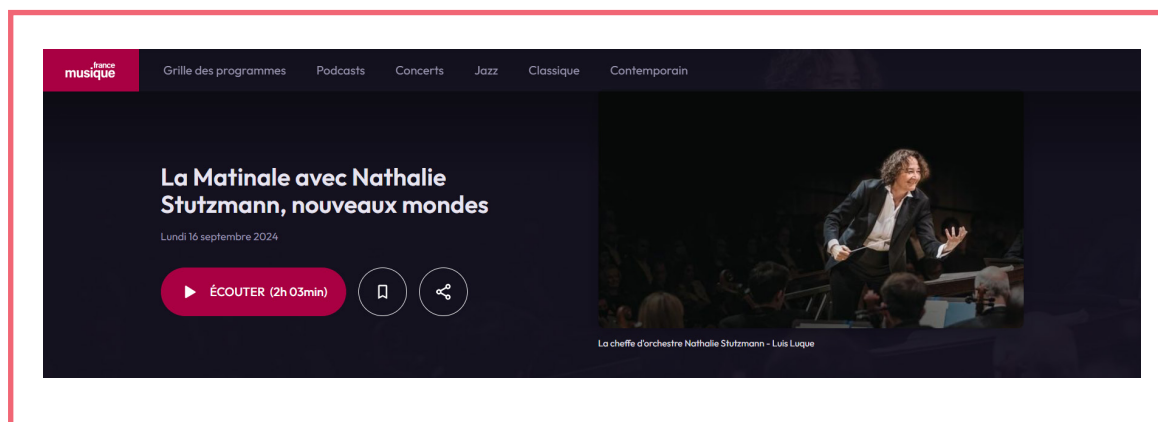


Média France Musique - La Matinale

Date de diffusion 16.09.2024

Format Annonce radio

Sujet Annonce de la sélection des SuperPhoniques 2025



Média RCF Radio

Date de diffusion 13.01.2025

Format Reportage radio

Sujet Rencontre avec Laurent Durupt à Montigny-lès-Metz



Grille des programmes Podcasts Concerts Jazz Classique Contemporain

Les SuperPhoniques, 26 années d'initiation à la musique contemporaine

Jeudi 23 janvier 2025

▶ REPENDRE (6 min)





La 26e édition des SuperPhoniques - SuperPhoniques

Provenant du podcast
Reportage

Anciennement Grand Prix Lycéen des Compositeurs, le dispositif SuperPhoniques permet à des collégiens et lycéens d'étudier puis de voter pour des œuvres de création. Pour les aider, des rencontres sont organisées avec les compositeurs et compositrices de la sélection. Reportage au lycée Jean Vilar.

Il fait très froid lorsque nous arrivons ce matin-là à Meaux, dans l'établissement. Nous sommes accompagnées de Laurence White, qui fait partie des 8 compositeurs et compositrices sélectionnés pour cette 26e édition des *SuperPhoniques*. Dans quelques instants, elle animera un temps de rencontre avec des élèves et c'est pour ces moments en leur compagnie qu'elle a décidé de candidater : « *Ce qui m'intéressait dans ce dispositif c'est ce travail de médiation, je voulais rencontrer ces classes, ces lycées, ces professeurs. J'ai envie d'élargir les publics auxquels je m'adresse, les conservatoires restent des lieux privilégiés dont encore trop peu de personnes osent pousser la porte, donc l'idée était de m'adresser à tout le monde* »

« On n'est pas habitué à ce genre de musique »

Dans le cadre des *SuperPhoniques* Laurence White s'est rendue dans plusieurs établissements pour parler de son travail, de la musique électroacoustique et de la pièce qu'elle présente, *A man in his world*. Elle leur fait aussi essayer son instrument, le karlax : « *Moi-même je ne peux pas rester deux heures assise à écouter studieusement les choses donc j'essaie de les faire participer, et puis je m'adapte. Ces dernières semaines, j'ai eu trois expériences de lycée et j'ai fait trois fois des choses très différentes. Certains ont particulièrement envie d'avoir des connaissances théoriques et d'autres ont plus envie de rentrer dans mon univers par la pratique et pas par de longs discours* ».

Un groupe de garçons est particulièrement actif pendant la rencontre. Ils posent beaucoup de questions sur son parcours, ses inspirations, ce qu'elle écoute comme musique. Parmi eux, il y a Shalom, 16 ans. En classe de première, il était pourtant plutôt dubitatif à la première écoute : « *On n'est pas habitué à ce genre de musique en tant que jeune. Ce qui m'a le plus dérangé c'est l'accumulation des bruits. Entendre une musique qui ne se base ni sur les pulsations, ni sur les temps, dérange notre oreille qui n'est pas habituée. Mais aujourd'hui, après avoir vu la compositrice qui nous a expliqué pourquoi est-ce qu'elle a fait cette œuvre, je comprends le travail qu'il y a derrière. Si je réécoute, j'aurais une autre façon de voir l'œuvre et forcément ça va me permettre de m'y habituer et d'avoir un avis plus objectif dessus* ».

« C'est un peu la querelle des anciens et des modernes revisitée »

Dans le cadre de leurs études, les élèves ont plutôt l'habitude de croiser des compositeurs morts, ajoute Antoine Mignon leur professeur de musique, qui se réjouit donc de leur présenter une compositrice bien vivante, avant de passer dans quelques semaines au vote pour leur pièce préférée : « *Assez vite il y a plusieurs chapelles qui s'affrontent entre ceux qui se disent 'puisque*

c'est un concours d'œuvres nouvelles je vais privilégier plutôt ce que je n'ai pas l'habitude d'entendre, même si j'aime moins', et d'autres sont plutôt dans l'optique 'mon goût personnel avant tout'. Donc c'est un peu la querelle des anciens et des modernes revisitée, et c'est ça qui est intéressant. Ils débattent, argumentent entre eux, au-delà de ces œuvres sélectionnées».

Un dispositif plus jeune et inclusif

En 26 ans, le dispositif a évolué ; il a notamment changé de nom. Fondé sous celui de *Grand Prix Lycéen des Compositeurs*, il s'est ouvert aux collégiens et s'appelle depuis l'année dernière *SuperPhoniques*. Estelle Lowry, directrice de la Maison de la musique contemporaine qui le porte, nous explique pourquoi : « *Nous avions une dénomination qui ne s'adressait qu'aux lycéens et ne parlait que des compositeurs, au masculin. Par ailleurs, pour l'équipe de la Maison de la musique contemporaine, ce dispositif est bien plus qu'un prix et nous voulions donner un peu d'énergie et ne pas parler de musique contemporaine finalement, de ne pas utiliser ce gros mot qui fait peur. Il y a eu tout un changement de lexique au fur et à mesure des années du dispositif pour essayer d'être le plus accessible possible* ».

Au fil des années le nombre de rencontres dans les établissements s'est multiplié. Il y en a aujourd'hui 90 qui sont organisées, et pour aider les compositeurs et les compositrices à transmettre, un poste de chargé de médiation a été créé. Simon Bernard, est le chef de ce pôle "Médiation et développement des publics" à la Maison de la musique contemporaine : « *Cela fait partie des engagements du dispositif qui, au delà de son volet pédagogique à destination des élèves, se veut vraiment comme un laboratoire de la médiation pour les compositrices et compositeurs. Donc nous accompagnons les artistes dans leur posture, leur manière d'adapter leur discours en fonction de leur auditoire. On ne va pas parler de la même façon de sa musique à un élève de 6e comme à un élève de 3e* ».

« Dans mon parcours de compositeur, c'est une grande évolution »

Il y a tout de même à la fin des gagnants, et cette distinction change beaucoup de choses dans la carrière des lauréats, nous répond Frédéric Maurin. Il a remporté les *SuperPhoniques* 2024 avec sa pièce 39 : « *Évidemment, ce que le prix m'a le plus apporté, ce sont les échanges avec les classes qui étaient vraiment des moments passionnants et extrêmement enrichissants. Et puis professionnellement, ça m'a amené beaucoup de choses ; j'ai notamment pu signer à l'automne avec un éditeur musical, les éditions Lacroch'. Dans mon parcours de compositeur, c'est une grande évolution. Donc ça ne m'a amené que du positif* ».

A la clef, il y a également la commande d'une pièce pour orchestre symphonique. C'est la première fois que Frédéric Maurin compose pour une telle formation. Ce sera à découvrir le 20 mars prochain à la Maison de la Radio, avec l'Orchestre national de France.

À écouter

ÉCOUTER DANS LES COLLÈGES & LYCÉES

**SUPER
PHONQUES**

Les SuperPhoniques, anciennement Grand Prix Lycéen des compositeurs, expérimentés en école élémentaire

Reportage | 



4 min

franceinfo Culture

Recherche Direct TV Direct radio Live Services Mon franceinfo

Accueil culture Menu culture Festivals d'été 2025 Sur les traces de Cézanne à Aix-en-Pr... franceinfo

interview

Orchestre national de jazz : un dernier projet, "Jeux", et l'heure du bilan pour Frédéric Maurin, directeur musical de 2019 à fin 2024

Frédéric Maurin dirige son dernier concert à la tête de l'Orchestre national de jazz, vendredi 24 janvier, à Montreuil, un programme co-signé avec Andy Emler et Sophia Avramidou. L'occasion d'un bilan de six années passionnantes, à l'heure où la musicienne Sylvaine Hélyary lui succède à la direction artistique de l'institution.

 Annie Yanbekian
France Télévisions - Rédaction Culture



L'Orchestre national de jazz (ONJ) et l'Ensemble intercontemporain (EIC) associés dans le dernier projet musical "Jeux" du mandat de Frédéric Maurin (au centre au 1er rang, en blouse marron), Sophia Avramidou (à sa gauche en noir) et Andy Emler (en chemise noire, juste au-dessus d'eux). (SYLVAIN GRIPOIX)

Parlez-moi de cette pièce symphonique...

J'ai eu la chance de remporter le Grand Prix lycéen des compositeurs Super Phoniques [🔗](#), décerné par la Maison de la musique contemporaine. Donc j'ai reçu une commande pour l'Orchestre national de France. La pièce sera jouée le 20 mars à Radio France. La troisième pièce au programme, c'est *Petrouchka* de Stravinsky. Donc, c'est une grosse pression ! C'est un peu comme faire un solo avant John Coltrane !

Média France Musique

Date de diffusion 23.01.2025

Format Interview

Sujet Interview avec Frédéric Maurin qui mentionne les SuperPhoniques



The screenshot shows the Radio France website interface. At the top, there is a navigation bar with links for Radios, Podcasts, Catégories, Musique, and Enfants. The 'radiofrance' logo is in the center, and a search bar with the text 'Rechercher' and a 'Se connecter' button are on the right. Below the navigation bar, there is a sub-header with 'France musique' and links for Grille des programmes, Podcasts, Concerts, Jazz, Classique, and Contemporain. The main content area features a large portrait of Frédéric Maurin. To the left of the portrait, the text reads 'Frédéric Maurin, au cœur de l'Orchestre National de Jazz' and 'Jeudi 23 janvier 2025'. Below this text is a red button with a play icon and the text 'ÉCOUTER (59 min)', followed by two circular icons for bookmarking and sharing. To the right of the portrait, the text 'Frédéric Maurin - © Sylvain Gripat' is visible. Below the main content area, there is a paragraph of text.

En 2024, il est lauréat du Grand Prix Lycéen des compositeurs – Superphoniques de la Maison de la Musique Contemporaine. Deux nouvelles pièces qu'il a écrites seront jouées en janvier 2025 par l'Ensemble Intercontemporain et l'Orchestre National de Jazz ainsi qu'une nouvelle pièce symphonique pour l'Orchestre National de France qui sera créée le 20 mars 2025 à la Maison de la Radio et de la Musique.



[▶ ÉCOUTER LA RADIO](#)



MATINALE

RÉMI FOX COMPOSITEUR SÉLECTIONNÉ PAR LES LYCÉENS POUR CONCOURIR AU TITRE DE LAURÉAT POUR LA CRÉATION D'UNE PIÈCE D'ORCHESTRE. – RÉMI FOX

▲ RÉMI FOX 11 FÉVRIER 2025



**Rémi Fox compositeur sélectionné par les lycéens pour concourir au titre de lauréat pour la cr**
Rémi FOX

Les SuperPhoniques ont pour objectif d'initier collégien-ne-s et lycéen-ne-s à la musique contemporaine. À partir de l'automne et jusqu'au printemps, les élèves de collège et de lycée scolarisé-e-s dans des établissements proposant ou non un enseignement musical, écoutent, analysent et commentent les œuvres sélectionnées en compagnie de leurs professeur-e-s et avec l'aide des documents pédagogiques fournis chaque année. À l'issue de cette période, les élèves votent pour désigner leurs lauréat-e-s. Nous recevons Rémi Fox qui fait partie des 4 compositeur-ice-s de la sélection lycée.

[MATINALE](#) [MONTPELLIER](#)



Média Radio France

Date de diffusion 14.03.2025

Format Annonce

Sujet Annonce concert 20 mars à la Maison de la radio et de la musique





Symphonique

JEUDI 20 MARS 2025 - 20H - Auditorium de Radio France
VENDREDI 21 MARS 2025 - 20H - Opéra de Massy
Grand Tour de l'Orchestre National de France
Stravinsky, Petrouchka

Elsa Barraine *Tziganes*
Frédéric Maurin Création de la commande des SuperPhoniques 2024
William Walton *Concerto pour alto et orchestre*
Igor Stravinsky *Petrouchka*

Antoine Tamestit alto
Orchestre National de France
Marie Jacquot direction

En collaboration avec les SuperPhoniques, un dispositif porté par la Maison de la Musique Contemporaine.

Concert présenté par Saskia de Ville et diffusé jeudi 20 mars en direct sur [France Musique](#)

Plus d'informations

Média France Musique

Date de diffusion 20.03.2025

Support Diffusion concert en direct

Sujet Interview à Estelle Lowry et Frédéric Maurin pendant l'entracte
(à partir de 01 :10 :20 – 01 :19 :02)

Radios ▾ Podcasts Catégories ▾ Musique Enfants

radiofrance

Rechercher 🔍 Se connecter 🔑

france musique

Grille des programmes Podcasts Concerts Jazz Classique Contemporain

Les débuts de Marie Jacquot à la tête de l'Orchestre National de France

Judi 20 mars 2025

▶ **REPRENDRE (49 min)**  



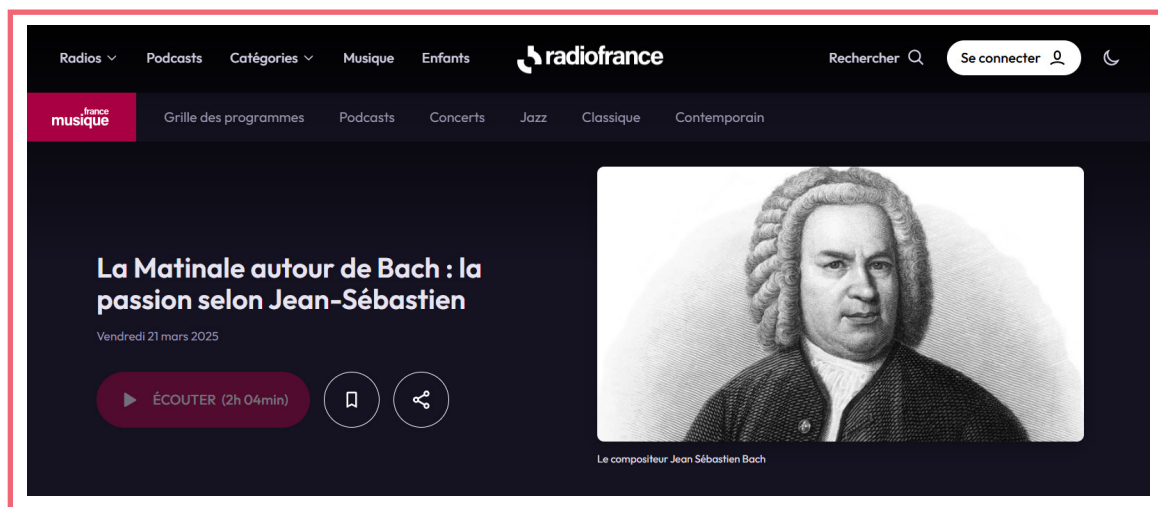
Marie Jacquot / Antoine Tamestit - Werner Kmetzsch / Julien Mignot

Média France Musique - La Matinale

Date de diffusion 21.03.2025

Format Annonce radio

Sujet Annonce Lauréate des lycées 2025 (à partir de 01 :17 :19)



Média France Musique

Date de diffusion 27.04.2025

Format Interview

Sujet Mention des SuperPhoniques pendant une interview de Thomas Vergracht avec Elisabeth Angot



Les titres de ses œuvres sont autant de mystères qui laissent entrevoir l'absolu : N26, N34, N40...plongée dans l'univers de la compositrice Elisabeth Angot, récente lauréate des SuperPhoniques 2025 !

- Portrait d'Elisabeth Angot à l'occasion des SuperPhoniques 2025

👉 <https://www.youtube.com/shorts/5-ntjYyLR4>

Élisabeth Angot, née à Paris en 1988, débute le piano à neuf ans, initiée par sa grand-mère Maria Dimitrova. Elle poursuit des études musicales approfondies à la Schola Cantorum, puis se consacre à la composition dès l'âge de 19 ans. Elle se forme dans plusieurs conservatoires d'Île-de-France auprès de professeurs reconnus, notamment Thierry Blondeau et Christine Groult. En 2012, elle part en Allemagne et obtient un Master de composition à l'Université des Arts de Berlin. Ses œuvres sont jouées par de nombreux ensembles prestigieux et diffusées sur France Musique et Deutschlandfunk Kultur. Elle collabore régulièrement avec des artistes de sa génération engagés dans la création contemporaine. En 2014, elle cofonde le festival Les Rencontres Musicales et Scientifiques. En 2019, elle fonde l'Ensemble 44 à Avignon, puis lance en 2023 la Saison Contemporaine. En 2025, elle reçoit deux prix SuperPhoniques pour sa pièce *N34*.

- Médiation autour de sa pièce en compétition, N34

Média France Musique - La Matinale

Date de diffusion 04.06.2025

Format Annonce radio

Sujet Annonce palmarès des collèges 2025 (à partir de 01 :15 :37)

Radios ▾ Podcasts Catégories ▾ Musique Enfants

radiofrance

Rechercher 🔍 Se connecter 👤

france musique

Grille des programmes Podcasts Concerts Jazz Classique Contemporain

La Matinale avec Naïssam Jalal, dans un souffle

Mercredi 4 juin 2025

▶ REPRENDRE (47 min)

📌

🔗



La flûtiste, compositrice et chanteuse - SEKA 2021

PRESSE NATIONALE



la terrasse

"La culture est une résistance à la distraction" Pasolini

THÉÂTRE DANSE JAZZ/MUSIQUES CLASSIQUE/OPÉRA AVIGNON EN SCÈNES HORS-SÉRIES FOCUS ARCHIVES AGENDA



■ ANTOINE ARBEIT NICOLAS BARRY HARALD BEHARIE AUDREY BODIGUEL MAURICE BROIZAT AMALA DIANOR MALIKA DJARDI DARIUS
■ DOLATYARI-DOLATDOUST LUCÍA GARCÍA PULLÉS ANDREA GIVANOVITCH POL JIMENEZ MATHILDE INVERNON ALOUN MARCHAL
■ PAOLA STELLA MINNI & KONSTANTINOS RIZOS NINA SANTES SIMONE MOUSSET & M. CHEVALIER VITTORIO PAGANI KONSTANTINOS
■ PAPANIKOLAOU AGATHE PFAUWADEL & AËLA LABBÉ MATTEO SEDDA BETTY TCHOMANGA MARION ZURBACH

theatre-vanves.fr

CLASSIQUE / OPÉRA - GROS PLAN

Marie Jacquot et l'Orchestre national de France



RADIO FRANCE / ORCHESTRE
NATIONAL DE FRANCE

Publié le 20 février 2025 - N° 330

PARTAGER SUR



FACEBOOK



TWITTER



LINKEDIN



MAIL

Marie Jacquot fait ses débuts avec l'Orchestre national de France dans un programme sortant des sentiers battus, associant Barraine, Walton, Stravinsky et une création de Frédéric Maurin, lauréat du SuperPhoniques des lycées 2024.

Elsa Barraine est, en 1929 avec la cantate *La Vierge guerrière*, la quatrième femme, après Lili Boulanger, Marguerite Canal et Jeanne Leleu, à remporter le Premier Grand Prix de Rome en musique. Après la guerre pendant laquelle elle est une Résistante active, elle compose beaucoup pour le théâtre et le cinéma, sans pour autant oublier l'orchestre, à l'exemple des *Tziganes*, en 1959. Figure de la modernité britannique, Walton n'a pas manqué de faire scandale dans sa jeunesse par ses audaces, comme dans *Façaide*, sur des poèmes déclamés au mégaphone. Il n'a pas pour autant renoncé aux grandes formes héritées de la tradition romantique. Avec son *Concerto pour alto*, créé par Hindemith lors des Prom's en 1929, il compte parmi les rares compositeurs avant 1945, aux côtés de Bartok ou Berlioz, à avoir offert un rôle soliste à un instrument généralement relégué dans l'ombre du violon, et dont Antoine Tamestit est l'un des meilleurs ambassadeurs aujourd'hui.

Audaces modernistes

Deuxième partition que Stravinski a écrite pour Les Ballets russes, entre *L'Oiseau de feu* et le *Sacre du printemps*, *Petrouchka* met en scène les péripéties amoureuses d'une marionnette racontées lors d'une fête de carnaval, en mêlant le folklore russe à des audaces harmoniques nouvelles pour caractériser le personnage éponyme – l'accord *Petrouchka*. Le concert à la Maison de la Radio fait également entendre une commande passée à Frédéric Maurin, l'un des deux lauréats des **Superphoniques 2024**, héritiers du Grand Prix Lycéen des Compositeurs initié en 2000 pour sensibiliser les élèves à la musique contemporaine.

Gilles Charlassier

M O

**WEEK-END
DE LA MÉLODIE**

**Avec Natalie Dessay
et Yvan Cassar**
**Samedi 8 et dimanche
9 mars 2025**

Musée d'Orsay

LES PLUS LUS



THÉÂTRE - CRITIQUE
Eric Ruf déploie le grand jeu en montant une pièce importante dans l'histoire de la Maison : « Le Soulier de satin » de Paul Claudel.



THÉÂTRE - CRITIQUE

Création de Superphoniques de Frédéric Maurin sous la baguette de Marie Jacquot

Le 24 mars 2025 par Michèle Tosi

L'Auditorium de Radio France est bondé, où 400 lycéens sont venus assister à la création de [Frédéric Maurin](#) (lauréat 2024 des Superphoniques) donnée par l'[Orchestre National de France](#) sous le geste énergétique de [Marie Jacquot](#) qui monte pour la première fois sur le podium de la Maison ronde.

Au programme, pour débiter le concert, la (trop) courte pièce d'[Elsa Barraine](#), *Les Tziganes* – 4 minutes seulement extrait d'un catalogue qui affiche plus de 150 œuvres ! – donne le ton. La texture est légère et l'écriture ciselée dont l'allure cinématique et les touches de couleurs suggestives (castagnettes, tambour de basque, carillon) confèrent à cette saynète très enlevée un charme singulier.

Cinq percussionnistes sont aux pupitres pour la création de *Superphoniques* pour grand orchestre de jazz et électronique, la pièce de [Frédéric Maurin](#) dont le titre reprend littéralement l'appellation nouvelle du Grand Prix Lycéen des Compositeurs

porté par l'équipe de la Maison de la Musique Contemporaine et sa directrice [Estelle Lowry](#). Le compositeur – et directeur de l'Orchestre National de Jazz – a fait appel au logiciel *Ex Machina* développé à l'[Ircam](#), un outil interactif visant à enrichir le spectre des textures orchestrales et traiter le son en direct. En ressort une certaine puissance sonore dans les tutti rehaussés par la batterie. Plus que le rythme jazzy, c'est l'esprit de l'improvisation et l'errance formelle qui dominent au gré d'une temporalité qui fluctue. On note une prédilection pour les cuivres graves (l'électronique aidant) et le traitement de l'orchestre par sections sur des motifs obstinés évoquant parfois Varèse et sa conception visionnaire de l'espace. La pièce fermement conduite par [Marie Jacquot](#) est accueillie très chaleureusement par un jeune public qui a voté pour le compositeur et a permis à cette nouvelle œuvre de naître.



© Julia Wesely



Rarement donné sur la scène parisienne, le *Concerto pour alto* du Britannique [William Walton](#) accueille sur le plateau [Antoine Tamestit](#), artiste en résidence à Radio France. L'œuvre, composée en 1928-29 par un compositeur rangé du côté des avant-gardes, est révisée en 1961. Si le concerto respecte une découpe en trois mouvements, il n'en bouleverse pas moins sa trajectoire, plaçant le mouvement vif au centre de la pièce. L'*Andante comodo* qui débute fait aussitôt chanter le soliste en dialogue avec ses partenaires dans un échange très fluide que Tamestit sait admirablement mener et dont [Marie Jacquot](#) règle finement les équilibres. Le mouvement central est un allegro à l'écriture acérée quasi stravinskienne, mettant l'alto au défi face à la brillance orchestrale. Le final prend une tournure narrative (l'expression d'un tourment personnel) s'achevant sur le chant éperdu du soliste. L'archet sensuel de Tamestit fait merveille, épaulé par quelques solos de l'orchestre – la clarinette basse de Renaud Guy-Rousseau et le violoncelle d'Aurélienne Brauner – dans des pages aussi inattendues que gorgées d'émotion. [Antoine Tamestit](#) en prolonge les effets en jouant en bis – et avec quelle délicatesse ! – au côté de la harpiste Marion Desjacques, une pièce de [John Dowland](#) (anglais de la période élisabéthaine) qu'il dédie à la compositrice Sofia Goubaïdouline [qui vient de nous quitter](#).

[Igor Stravinsky](#) déjà cité est à l'affiche de la seconde partie de concert avec *Petrouchka*, son ballet de 1910, commande de Diaghilev, écrit juste avant le *Sacre du printemps*. L'œuvre est au répertoire de l'ONF, abordée par la jeune Marie Jacquot (tout juste 35 ans) avec un élan et une tonicité du geste qui opèrent. Si le fil dramaturgique perd un rien de sa tension dans le quatrième tableau, les trois premiers sont un régal pour les yeux et les oreilles tant la musique du Russe projette ses images et ses couleurs en vertu du pouvoir du timbre dont Stravinsky, comme Debussy d'ailleurs, connaît tout le potentiel : le piano liquide de Petrouchka, la trompette déferlante de la Ballerine, le contrebasson goguenard du Maure... L'ONF est épatant dans cette partition d'une modernité éblouissante qui consacre cette belle soirée placée sous le signe de la jeunesse et de la découverte.

Crédit photographique : © Julia Wesely (Marie Jacquot)

Média Jazz Magazine

Date de diffusion 31.03.2025

Format Article web

Sujet Compte-rendu du concert de la Journée des SuperPhoniques des lycées

Les Superphoniques de Frédéric Maurin



Hier, 20 mars, dans l'auditorium de la Maison de la Radio, l'Orchestre national de France sous la direction de Marie Jacquot, nous révélait la première partition symphonique de l'ancien chef de l'Orchestre national de Jazz.

80 pupitres ! Ça fait beaucoup pour un jazzfan qui au-delà de onze musiciens considère qu'il a affaire à un *big band*. 80 musiciens de l'Orchestre national de France placés au centre de l'arène que constitue l'admirable auditorium de la Maison de la Radio dans cette configuration. Au programme, sous la direction de sa nouvelle cheffe Marie Jacquot, *Les Tziganes* pièce mineure de quatre minutes d'Elsa Barraine (1910-1999) qui mériterait d'être entendue dans des pages plus consistantes ; *Concerto pour alto* de William Walton (1929-1983) qui nous rappelle que notre fierté nationale, et une certaine habitude à ne voir de concurrence que dans une certaine *mitteleuropa*, ne doit pas nous empêcher de tendre l'oreille outre-Manche, ce qui n'est pas le cas de l'alto Antoine Tamestit qui incarna sa partie avec fougue et passion ; et enfin *Petrouchka* du grand Igor. Je m'en tiendrais là et n'aurais d'ailleurs pas ouvert cette chronique, au risque de pécher par incompétence, si ne s'était pas glissée dans ce programme une pièce de 10 minutes, *Superphoniques*, composée par Fred Maurin, bien connu dans nos pages pour son Ping Machine (orchestre que j'ai "porté sur les fonts baptismaux" il y a 21 ans, lors d'un Tremplin européen, avec un premier prix accordé par un jury m'associant à Marc Steckar et François Jeanneau), puis pour son brillant mandat à la tête de l'Orchestre national de jazz.

J'hésite à commenter ces *Superphoniques* au risque de d'outrepasser mes compétences, mais réécoutant l'œuvre en podcast tout en écrivant cette chronique que mon emploi du temps m'oblige à poster avant 10 heures ce matin, je vous invite à [faire de même](#). À la réécoute, l'inconnu, l'insolite même s'organise en masses, motifs, combinaisons de timbres que je découvrais hier en un merveilleux chaos m'inspirant néanmoins alors déjà le sentiment du mouvement, de l'organique et du drame, avec cette réflexion dès la sortie du concert concernant le jeu sur les micro-intervalles que pas à un moment je n'avais eu le sentiment que l'on peut éprouver chez les prétendants au spectral d'en faire une expérience autre que sensuelle. Grâce en soit rendu à l'orchestre et à sa cheffe qui dirigea les quatre œuvres au programme avec une égale implication. À la sortie du concert en coulisses, la remarque concernant un possible trop plein d'idées, péché véniel que peu susciter l'expérience d'une première partition et ce format de dix minutes (et sentiment qui se dissipe à la prise de repères rendu possible par la réécoute), l'éditeur de Frédéric Maurin, Fabrice Goubin (Lacorch' Editions) suggérait la commande à venir d'une œuvre de trente minutes. À suivre...

Franck Bergerot

PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE



Musique

DNA Matías Rosales, compositeur super phonique à Strasbourg

Après une formation à Lyon, le compositeur d'origine chilienne Matías Rosales se professionnalise à Strasbourg où il vit et travaille avec plusieurs ensembles de musique contemporaine. Son approche sensible de l'harmonie au prisme de l'électronique, des mathématiques détonne. Portrait.

Veneranda Paladino – 30 oct. 2024 à 17:30 | mis à jour le 29 janv. 2025 à 16:26 – Temps de lecture : 3 min



Le Chilien Matías Rosales, compositeur de musiques, vit et travaille à Strasbourg depuis quatre ans. Photo
Laurent Réa

On l'écoute parler de mathématiques, de musique, d'harmonie, de transparence d'une manière si accessible. Virtuose, dense, riche et ludique, le compositeur **Matías Rosales** crée de nouveaux terrains de jeu, des espaces imaginaires tout en correspondances et résonances.

Virtuose, dense, riche et ludique

Après des années au conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon où il s'est rapproché du compositeur Philippe Hurel, le Chilien a entrepris un doctorat franco-allemand à Strasbourg. Son objet de recherche ? La manière dont les modèles mathématiques influencent la composition musicale, l'harmonie.

SuperPhoniques

Entretien avec Estelle Lowry, directrice de la Maison de la Musique Contemporaine (MMC), pour l'APÉMu

Dans cet échange, Estelle Lowry retrace l'histoire des SuperPhoniques, les relations entre les compositeurs, compositrices et les élèves, l'évolution du dispositif ainsi que les perspectives d'avenir de celui-ci.

Quels sont les dispositifs ou leviers par lesquels la MMC s'ouvre au milieu scolaire ?

Créée en 2020, la Maison de la Musique Contemporaine s'est appuyée sur les missions des trois associations qu'elle a intégrées. Parmi ces initiatives, le Grand Prix Lycéen des Compositeurs, porté initialement par Musique Nouvelle en Liberté (MNL) et créé en 1999 à l'initiative de *La Lettre du musicien* et de MNL, figure en bonne place. Ces partenaires ont toujours attribué une récompense au lauréat, qui était à l'époque majoritairement un compositeur.

Arrivée à MNL en 2009, j'ai personnellement suivi de près ce projet. Lorsque *La Lettre du musicien* annonça en 2012 son intention de cesser le concours, nous avons décidé de le reprendre. Nous avons souhaité y intégrer une dimension orchestrale, conscient·es que dans les territoires ruraux, de nombreux élèves n'avaient pas accès à cette formation, bien qu'elle soit très prisée. Cette période marqua aussi une réflexion sur la médiation musicale, qui s'est intensifiée en 2018 avec l'arrivée de Simon Bernard, chargé de médiation. Ensemble, nous avons redéfini l'approche, privilégiant l'échange humain à une transmission purement académique. C'est ainsi qu'est né le dispositif des SuperPhoniques.

Nous avons alors adapté l'initiative pour accueillir des élèves n'ayant aucune formation musicale ou n'étant pas inscrits à l'option musique au lycée. En

Estelle LOWRY

Propos recueillis par Jérôme THIÉBAUX

2021, nous avons franchi une étape décisive en ouvrant le dispositif aux collégiens, couvrant ainsi tout le secondaire. Ce tournant répondait à la réforme du baccalauréat, qui a réduit le nombre de lycées engagés, mais surtout à notre constat que les jeunes publics, moins enfermés dans des jugements catégoriques, sont davantage réceptifs au répertoire contemporain. Cette ouverture est un éveil, une émancipation, une sensibilisation à la création dans son acception la plus large.

Aujourd'hui, les SuperPhoniques touchent environ 5000 élèves par an, recentrant l'objectif sur la découverte des multiples formes de la musique contemporaine, sans avoir forcément l'ambition de renouveler son public. Nous voulons éveiller leur curiosité envers l'autre et la différence, en insistant sur l'échange.

Nous portons également un projet de territoire ancré dans notre quartier prioritaire de Paris. Pour aller au-delà d'une présence symbolique, nous avons créé une résidence artistique et citoyenne en collaboration avec une école primaire, un centre social, une bibliothèque et d'autres structures locales. Ce projet, soutenu par la SACEM dans le cadre des Fabriques à Musique, vise à initier une création collective avec restitution en salle de concert. Ce format s'adapte à plusieurs répertoires (chanson, jazz, musiques électroniques), mais nous avons adapté son application à la musique contemporaine pour qu'il valorise davantage le processus créatif que le produit final. Nous travaillons ainsi en lien très rapproché avec l'école proche de notre immeuble et les professeurs-relais de la ville de Paris. Cette résidence de territoire fait participer 1 classe depuis 3 ans qui a débuté au niveau CE1 des élèves. L'an prochain, ceux-ci auront vécu 4 ans au contact de 3 artistes différents. Humainement, c'est incroyable et extrêmement riche.

PARIS **NORMANDIE**

Les lycéens sensibilisés à la musique contemporaine

GAILLON

Le saxophoniste Rémi Fox a rencontré les élèves d'histoire de l'art du lycée André Malraux de Gaillon dans le cadre des SuperPhoniques 2025. Une immersion dans la musique contemporaine.

Hier, les élèves de la spécialité histoire de l'art du Lycée André Malraux ont eu l'immense plaisir d'accueillir le saxophoniste Rémi Fox dans le cadre des SuperPhoniques 2025, un dispositif unique de sensibilisation à la musique contemporaine.

UNE IMMERSION DANS LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

Formé au jazz et à l'improvisation, Rémi Fox est un artiste aux multiples facettes : saxophoniste, improvisateur, compositeur et directeur artistique de nombreuses créations où l'expérimentation et la recherche de nouvelles formes occupent une place essentielle.

Malgré son parcours impressionnant, Rémi Fox a partagé avec les lycéens son parcours d'intermittent du spectacle et sa passion pour la musique contemporaine, souvent perçue comme complexe. « La musique m'a offert une grande variété d'activités dans ce domaine ». Il a encouragé les élèves à exprimer leurs impressions et en leur offrant des repères pour mieux comprendre cet univers musical.

Le musicien a expliqué son désir de composer une musique résolument actuelle, explorant les interactions entre son instrument et les technologies numériques. Au-delà des as-



Les lycéens improvisent des sonorités inédites aux côtés du saxophoniste

pects techniques, la discussion a porté sur l'impact émotionnel et sensoriel de la musique contemporaine.

UNE CRÉATION MUSICALE EN DIRECT

Rémi Fox ne s'est pas contenté de présenter son travail : il a invité les lycéens à une véritable expérience immersive. Platine et ordinateur en main, il leur a offert un aperçu de son processus de composition avant de leur proposer de l'accompagner avec son saxophone. Munis de pé-

dales d'effets électroniques et d'instruments numériques, les jeunes ont exploré de nouvelles sonorités et ont eu la sensation de donné naissance à une co-création artistique. Ce moment riche en découvertes a suscité enthousiasme chez les lycéens. « On a adoré » lance un lycéen. Certains d'entre eux ont même eu l'impression, le temps d'un instant, qu'ils pouvaient eux aussi se lancer dans la composition. « Vous pouvez tous le faire, vous l'avez fait. Bravo ! » a conclu Rémi Fox.

Actu > Île-de-France > Seine-et-Marne > Noisiel

À Marne-la-Vallée, des lycéens rencontrent des compositeurs pour s'ouvrir à un nouvel univers musical

Judi 6 février, des élèves du lycée Simone-Veil de Noisiel ont rencontré Rémi Fox, compositeur de musique contemporaine. L'occasion de s'ouvrir à un autre univers.



Rémi Fox est venu à la rencontre des élèves du lycée Simone-Veil de Noisiel le 6 février. ©Paul VARENGUIN



Listen to this article



2:47

Par [Paul Varenguïn](#)

Publié le 26 févr. 2025 à 17h33

On en est encore au début de l'après-midi, ce jeudi 6 février. Dans une des salles du [lycée Simone-Veil](#) de [Noisiel](#) ([Seine-et-Marne](#)), un compositeur, [Rémi Fox](#), dispose son matériel. Curieux ballet que cette installation.

Beaucoup de câbles, d'étranges appareils, et... un saxophone.

Arras : des lycéens de Baudimont et de Robespierre jurés du concours SuperPhoniques 2025

Cette année a lieu la 26^e édition du concours SuperPhoniques 2025, mettant en avant la musique contemporaine. Deux lycées d'Arras ont été choisis pour que leurs élèves soient jurés du concours. Rencontre.



Laurence White a rencontré les élèves de Christelle Ormeggi, au lycée Robespierre, pour présenter sa création sonore « A Man in his world ».

Issus de 115 établissements en France, 4778 élèves sont jurés du concours SuperPhoniques 2025. Parmi eux, des lycéens de Baudimont et Robespierre.

Jeudi 27 février, la classe de première spécialité musique du lycée Robespierre recevait la compositrice Laurence White, l'une des quatre candidats en lice pour le concours.



L'édition numérique du
10 mars 2025

Le Télégramme

[Se connecter](#)[S'abonner](#)

[A la Une](#) | [Bretagne](#) | [Communes](#) | [Sports](#) | [Économie](#) | [Culture et Loisirs](#) | [Tourisme](#) | [Services](#)

À Landivisiau, ces lycéens en option musique ont accueilli la compositrice Laurence White

T Article réservé aux abonnés

Le 05 mars 2025 à 15h49

Ce mardi 4 mars, dans le cadre du festival Superphoniques, les lycéens du Léon, scolarisés en option musique, ont accueilli Laurence White. La compositrice a abordé avec eux les contours de la musique électroacoustique.



Les élèves de l'option musique du lycée du Léon, accompagnés par leur professeur Matthieu Delaunay, et la compositrice Laurence White.

Dans l'amphithéâtre du lycée du Léon, les élèves de seconde, première et terminale scolarisés en option musique, ont accueilli Superphoniques, mardi 4 mars. Depuis 26 ans, le festival sillonne les collèges et lycées de France, avec pour objectif de les initier à la musique contemporaine. Cette mission portée par la Maison de la musique contemporaine, vise à faire découvrir des compositeurs et compositrices, à engager une réflexion sur l'art et la création et à favoriser des rencontres avec les professionnels du domaine. Comme avec la compositrice Laurence White venue échanger avec les lycéens, ce mardi matin.

ACTUALITÉS

PUBLIÉ IL Y A 2 MOIS - MISE À JOUR LE 24.04.2025 - YANNICK PONS - 1 MIN - VU 128 FOIS

CULTURE La Tondeuse à Gazon bientôt en écoute à d'Alzon



Superphoniques
- Photo Didier Plowy

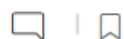
Dans le cadre des SuperPhoniques, le musicien Vincent Portes sera à l'institut d'Alzon, dans le but de faire écouter aux collégiens et lycéens de la musique contemporaine et expérimentale.

Saint-Martin-d'Hères

DL Les élèves du collège Henri-Wallon s'initient à la musique contemporaine

Dans le cadre de la 26^e édition des SuperPhoniques, Lin-Ni Liao, qui fait partie des quatre compositeurs de la sélection collège, est allée le lundi 5 mai à la rencontre des élèves du collège Henri Wallon de Saint-Martin-d'Hères. À cette occasion, cette artiste a présenté son œuvre en sélection, *TTY*.

Tiffany Tavelle - 06 mai 2025 à 15:36 | mis à jour le 06 mai 2025 à 15:36 - Temps de lecture : 2 min



La rencontre entre l'artiste Lin-Ni Liao et deux classes de quatrième du collège Henri-Wallon, le lundi 5 mai.

Lucé. La musique électronique s'invite au collège

Publié le 09 mai 2025 à 06h00



Le compositeur Laurent Durupt devant des élèves du collège des Petits-Sentiers. © Droits réservés

Lucé. La musique électronique entre aux Petits-Sentiers. Mardi 6 mai, dans le cadre de la 26^e édition des SuperPhoniques, dispositif qui s'est notamment fixé pour objectif d'initier collégiens et lycéens à la musique contemporaine, le compositeur Laurent Durupt est allé à la rencontre de quatorze élèves d'une classe de 4^e du collège des Petits-Sentiers à Lucé.

Il leur avait, au préalable, envoyé l'une de ses créations, *Hip Hop Algorithm* pour batteries, platines, vinyles, clavier, alto, trompette et électronique.

Il a commencé son initiation à la musique électronique en soulignant l'importance que prennent les algorithmes dans les compositions, en expliquant aux collégiens le principe des "loops", ces boucles de sons que l'on peut dupliquer à l'infini.

Il a ensuite fait la démonstration de ses outils de travail. À commencer par la platine vinyle, si importante dans la musique hip hop, utilisée pour distordre les sons en faisant le tourner le disque avec les doigts plus ou moins vite ou en sens inverse.

« L'ordinateur portable, lui, je m'en sers par exemple pour fabriquer ma propre boîte à rythme. »

Laurent Durupt a ensuite invité ceux qui le souhaitent à venir expérimenter la platine ou à s'enregistrer au moyen du micro avant de "triturer" leur voix grâce à différents réglages. La séance s'est conclue par une impro impliquant une dizaine d'élèves.

18

Montbéliard

Dimanche 25 mai 2025

Montbéliard

L'opération « Ma ville en terrasse » revient sur le thème du cirque

Les 6 et 7 juin, le centre-ville montbéliardais accueille une première manifestation à l'approche de la période estivale : « Ma ville en terrasse » est de retour pour une 5^e édition, orientée vers le thème du cirque. En atteignant les 25 000 euros, le budget de l'événement est en hausse.

« L'objectif, c'est de lancer les festivités de l'été juste avant la fête de la musique », rappelle Christophe Froppier, adjoint au maire en charge du commerce.

Les 6 et 7 juin, l'opération « Ma ville en terrasse » revient donc pour la 5^e année consécutive. Le principe reste le même : animer les bars et les restaurants du centre-ville. Mais la municipalité voit plus grand.

Un spectacle de professionnels

On est en effet désormais loin des 10 000 euros investis au lancement de l'initiative en 2020. Le budget qui avait plus que doublé depuis, il était de 22 000 euros l'an passé, grimpe encore puisqu'il s'établit à 25 000 euros en 2025.



La manifestation se tient de 16 h à 22 h 30 le vendredi et de 11 h à 22 h 30 le samedi. Photo L. Vadum

« Cette année, on oriente la manifestation sur le cirque », annonce l'élu délégué au commerce. « Ça plaît autant aux petits qu'aux grands. » Contrairement aux chars des années précédentes, toujours prévus les deux jours, les animations

permettent cette fois d'inclure les établissements situés au-delà de l'hyper-centre, « qu'on ne pouvait pas forcément atteindre pour des raisons techniques ».

Au programme durant deux jours : des spectacles de rue,

acrobaties, manipulation de feu et autres jongleurs. Ainsi qu'une « caravane cadeaux », un espace enfant avec différents ateliers manuels sur le thème du cirque place Albert-Thomas et des « allées des peintres » où différents artistes

exposeront place Denfert-Rochereau.

Temps fort de ce week-end, un spectacle assuré par des professionnels où sont mêlés sangles et tissu aériens et magie comique.

Le FIMU en même temps, -ce n'est pas bloquant-

Un tableau de l'artiste local Christof Monnin d'une valeur de 1 000 euros attend d'ailleurs le gagnant du tirage au sort mis en place à l'occasion de la course des garçons et des filles de café dont le départ sera donné à 15 h 30 samedi place Albert-Thomas, comme les années précédentes. « Ça a beaucoup plu l'année dernière. On a eu des gens de Besançon et même de Suisse. »

Hasard du calendrier, les festivités coïncident cependant avec le FIMU, organisé du 5 au 8 juin à Belfort. Christophe Froppier ne craint pas la concurrence, encore moins une fuite du public au profit de la cité du Lion. « Parce qu'il se passe quelque chose ailleurs, il ne faudrait rien organiser ? Non, je ne pense pas que ce soit un handicap. Le centre-ville vit bien pendant ce week-end. On sent un engouement. »

■ C.N.

► Billet

« Ma Ville en terrasse », le signal de la dernière

Quoi qu'on en dise, c'est quand même ballot. Ce n'est pas comme si le centre-ville était, chaque semaine, dévoré d'animations. Et là, pas de bol, la première manifestation d'envergure de l'année pensée pour dynamiser la cité des Princes se tiendra en plein FimU, l'un des plus importants rendez-vous de la région où se pressent plus de 100 000 personnes en quatre jours.

Mais la municipalité, à la manœuvre, croit si fort en son opération « Ma Ville en terrasse » qu'elle en exclut le risque de fuite du public vers Belfort où la fête battra son plein en ce vendredi 6 et samedi 7 juin, les deux jours durant lesquels les festivités seront organisées à Montbéliard. Fruit d'une analyse poussée ou façon de balayer les mauvais oracles, ce positivisme traduit surtout l'enjeu d'un événement pour lequel la municipalité a décidé de mettre les moyens. De 10 000 € en 2020 pour la première, la 5^e édition de « Ma Ville en terrasse » affiche un budget de 25 000 € cette année, soit 3 000 € de plus que l'an passé.

En pleine crise des finances publiques, voilà qui reflète des choix politiques qui, en l'espèce, tendent à élargir les animations au-delà du seul hypercentre où elles se cantonnent trop souvent. Un signal un peu plus fort, lancé par l'équipe sortante au sein de laquelle les principales figures entendent repartir aux élections municipales prévues dans moins d'un an, pour cette dernière opération de « Ma Ville en terrasse » de la mandature.

■ Sébastien Michaux



Montbéliard

Au collège, la musique s'apprend autrement

Le dispositif SuperPhoniques, porté par la Maison de la musique contemporaine depuis 26 ans, permet d'initier les élèves de collège à la musique contemporaine. Objectifs à travers des rencontres organisées au sein des établissements scolaires un peu partout en France : favoriser la découverte des artistes, de les accompagner dans leur démarche de médiation, tout en engageant une réflexion sur l'art et la création auprès du jeune public.

Tel est le cadre dans lequel s'est inscrite la visite, au collège Guyonier à Montbéliard, de la compositrice et musicologue taïwanaise Lin-Ni Liao.

Laisser libre cours à l'expression de chacun

Elle qui s'initia à la musique dès l'âge de 4 ans à travers le piano avant de signer ses premières compositions six ans plus tard l'a martelé : « La composition devient une vie. Je travaille ma passion. La musique, c'est ça. Un moment pour soi où l'on est bien détendu, je peux m'exprimer à travers cela. J'ai appris les outils, les techniques pour



Découverte de la musique contemporaine avec la compositrice Lin-Ni Liao.

l'exprimer. »

Un temps d'échange avec chaque élève, qui chacun à son tour, a joué sur le « Grand Tam-Tam » ce qu'il ressentait du moment présent avec un objet personnel, insolite, parfois mélangé avec le timbre de voix ou des vibrations, seul à deux ou plus encore.

Une rencontre un peu hors du temps qui a été l'occasion d'interroger les élèves sur leurs habitudes d'écoute et de les immerger dans les richesses de la composition contemporaine, notamment par la pratique.

► Bloc-notes

Montbéliard

Culte évangélique menon-nite

Au 3, route de Grand-Char-mont. Tous les dimanches à 10 h. Tél. 03 81 94 51 66.

Maison médicale de garde
Site Lucine (ancienne clinique obstétricale), au 8, rue de la Mairie à Audincourt, sur rendez-vous. Tél. 116 117.

Marché

Champ de foire. Tous les samedis de 8 h à 12 h.

Marché

Place Denfert-Rochereau. Tous les mercredis de 8 h à 12 h.

Pharmacie de garde

La nuit de 20 h à 8 h le lendemain. Du samedi à 12 h jusqu'au lundi à 8 h. Les dimanches et jours fériés de 8 h à 8 h le lendemain. Tél. 32 37.

► Les obsèques

avec

■ DEMAIN

HÉRIMONCOURT

Paule PRILLARD, église à 14 h.

MONTBÉLIARD

Camille BRAND, église Saint-Maimboeuf à 9 h.

Paul HANHART, chapelle Saint-Pierre-et-Paul à 10 h 30.

André-Michel CHARONDIÈRE, église Saint-Maimboeuf à 15 h 30.

NOMMAY

Marcelle VALT, chapelle à 14 h.

PARTENAIRES MÉDIAS



Pass Culture : l'EAC se mobilise contre la suppression de la part collective

Ce dispositif permet aux établissements scolaires de programmer ateliers et autres sorties. L'annonce du gel de cette « part collective » du Pass Culture aura un lourd impact sur le secteur du spectacle vivant.



En quelques jours, l'information s'est diffusée comme une traînée de poudre dans le milieu de l'éducation artistique et culturelle (EAC). La part collective du Pass Culture est supprimée au 30 janvier. À l'opposé de la part individuelle qui offre aux jeunes une enveloppe à dépenser comme bon lui semble via l'application, la « part collective » permet aux collèges et lycées de financer des sorties culturelles ou de faire venir des artistes dans les établissements. Elle est financée par le ministère de l'Éducation nationale qui a décidé brutalement de le geler pour l'année en cours. « Le référent du rectorat m'a appelé pour me dire qu'on ne pourra plus faire les concerts prévus pour le mois d'avril, explique Marianne Muglioni, fondatrice de l'association Les Caprices de Marianne, qui intervient dans la région bordelaise. Tout ce qui n'était pas déjà déposé dans Adage [la plateforme où historiquement l'éducation nationale référence les actions d'EAC, ndlr] est simplement annulé. En tout pour notre association, ce sont cinq concerts annulés, soit 15 cachets d'artistes et 600 enfants concernés. »

Pourquoi ce gel soudain ? Car l'État n'a plus les capacités de financer l'éducation artistique à l'école à la hauteur des demandes des professeurs. Ces derniers se sont emparés avec enthousiasme de cette part collective du Pass Culture pour que la culture, notamment le spectacle vivant, ait sa place à l'école. Victime de son succès ou sous-évalué le Pass Culture ? En 2024, le budget du ministère de l'Éducation nationale lui consacrait 62 millions d'euros mais finalement ce sont 97 millions qui ont été dépensés. Et pour 2025, 40 millions des 50 millions prévus jusqu'en juin sont d'ores et déjà engagés. D'où la fermeture soudaine du robinet.

Pour les artistes, c'est la douche froide. Avant le Pass Culture, les compagnies et associations sollicitaient des subventions aux collectivités pour couvrir les coûts de création d'un spectacle ou d'ateliers qu'elles proposaient ensuite gratuitement aux écoles. Via le Pass Culture, les établissements scolaires achetaient les actions : un montant de quelques dizaines d'euros par enfant était alloué. Avec un Pass Culture gelé, les artistes n'ont plus de recours. Certains pourraient perdre leur droit au régime d'intermittent.

Margot Lallier, directrice du pôle action culturelle, médiation et publics du Centre de musique baroque de Versailles, a publié un post sur LinkedIn partagé des centaines de fois. Elle récapitule toutes les concessions et les règles que les « *petits soldats* » de l'EAC ont acceptées à la demande des pouvoirs publics au fil des années : absence de choix du public destinataire, bascule vers le Pass Culture, suivi des recommandations du Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle, intégration forcée de stagiaires ou de jeunes en service civique, obligation de suivi - sans budget supplémentaire - de formations sur les violences sexistes et sexuelles, sur la diversité, sur l'écologie... « *Mais voilà, il n'y a plus d'appels à projet. Les collectivités ne suivent plus, le mécénat s'essouffle. La part collective du Pass Culture disparaît. Le Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle également. Le budget de la création est sabré. Les aides à l'emploi viennent d'être suspendues comme les services civiques et l'apprentissage* », résume-t-elle désappointée.

A la Maison de la Musique Contemporaine (MMC), Simon Bernard, chef du pôle médiation et développement des publics, se mobilise également même s'il se considère plus chanceux que d'autres. « *La décision a un impact mesuré sur notre dispositif Les SuperPhoniques [ancien Grand Prix lycéens des compositeurs, ndlr] car nous ne demandions aux établissements une participation via le Pass Culture que depuis un an. Les SuperPhoniques sont financés en grande partie par nos subventions propres. Néanmoins, toutes les rencontres entre élèves et compositeurs, prévues en mars, avril et mai, sont menacées. La MMC fait pour le moment le choix de maintenir les rencontres en demandant aux établissements qui le peuvent de mettre la main à la poche. De manière globale, la situation est fragile et le secteur de la médiation s'inquiète pour l'année prochaine.* »

30

PASS CULTURE : L'EAC SE MOBILISE CONTRE LA SUPPRESSION DE LA PART COLLECTIVE

par Séverine Garnier

Ce dispositif permet aux établissements scolaires de programmer ateliers et autres sorties. L'annonce du gel de cette « part collective » du Pass Culture aura un lourd impact sur le secteur du spectacle vivant.

En quelques jours, l'information s'est diffusée comme une trainée de poudre dans le milieu de l'éducation artistique et culturelle (EAC). La part collective du Pass Culture a été supprimée le 30 janvier dernier. À l'opposé de la part individuelle qui offre aux jeunes une enveloppe à dépenser comme bon lui semble via l'application, la « part collective » permet aux collèges et lycées de financer des sorties culturelles ou de faire venir des artistes dans les établissements. Elle est financée par le ministère de l'Éducation nationale qui a décidé brutalement de le geler pour l'année en cours. « Le référent du rectorat n'a appelé pour me dire qu'on ne pourra plus faire les concerts prévus pour le mois d'avril », explique Marianne Muglioni, fondatrice de l'association Les Caprices de Marianne, qui intervient dans la région bordelaise. Tout ce qui n'était pas déjà déposé dans Adage (la plateforme où historiquement l'éducation nationale référence les actions d'EAC, ndr) est simplement annulé. En tout pour notre association, ce sont cinq concerts annulés, soit 15 cachets d'artistes et 600 enfants concernés. »

Pourquoi ce gel soudain ? Car l'État n'a plus les capacités de financer l'édu-

cation artistique à l'école à la hauteur des demandes des professeurs. Ces derniers se sont emparés avec enthousiasme de cette part collective du Pass Culture pour que la culture, notamment le spectacle vivant, ait sa place à l'école. Victime de son succès ou sous-évalué le Pass Culture ? En 2024, le budget du ministère de l'Éducation nationale lui consacrait 62 millions d'euros mais finalement ce sont 50 millions qui ont été dépensés. Et pour 2025, 40 millions des 50 millions prévus jusqu'en juin sont d'ores et déjà engagés. D'où la fermeture soudaine du robinet.

Pour les artistes, c'est la douche froide. Avant le Pass Culture, les compagnies et associations sollicitaient des subventions aux collectivités pour couvrir les coûts de création d'un spectacle ou d'ateliers qu'elles proposaient ensuite gratuitement aux écoles. Via le Pass Culture, les établissements scolaires achetaient les actions : un montant de quelques dizaines d'euros par enfant était alloué. Avec un Pass Culture gelé, les artistes n'ont plus de recours. Certains pourraient perdre leur droit au régime d'intermittent.

Margot Lallier, directrice du pôle action culturelle, médiation et publics du Centre de musique baroque de Versailles, a publié un post sur LinkedIn partagé des centaines de fois. Elle récapitule toutes les concessions et les règles que les « petits soldats » de l'EAC ont acceptées à la demande des pouvoirs publics au fil des années : absence de choix du public destinataire, bascule vers le Pass Culture, suivi des recommandations du Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle, intégration forcée de stagiaires ou

de jeunes en service civique, obligation de suivi - sans budget supplémentaire - de formations sur les violences sexistes et sexuelles, sur la diversité, sur l'écologie... « Mais voilà, il n'y a plus d'appel à projet. Les collectivités ne suivent plus, le mécénat s'essouffle. La part collective du Pass Culture disparaît. Le Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle également. Le budget de la création est sabré. Les aides à l'emploi viennent d'être suspendues comme les services civiques et l'apprentissage », résume-t-elle déçue.

À la Maison de la Musique Contemporaine (MMC), Simon Bernard, chef du pôle médiation et développement des publics, se mobilise également même s'il se considère plus chanceux que d'autres. « La décision a un impact mesuré sur notre dispositif Les SuperPhoniques (ancien Grand Prix lycéens des compositeurs, ndr) car nous ne demandons aux établissements une participation via le Pass Culture que depuis un an. Les SuperPhoniques sont financés en grande partie par nos subventions propres. Néanmoins, toutes les rencontres entre élèves et compositeurs, prévues en mars, avril et mai, sont menacées. La MMC fait pour le moment le choix de maintenir les rencontres en demandant aux établissements qui le peuvent de mettre la main à la poche. De manière globale, la

situation est fragile et le secteur de la médiation s'inquiète pour l'année prochaine. » Elisabeth Borne, ministre de l'Éducation, s'est voulue rassurante, lundi, dans une déclaration à l'AFP : « L'objectif de proposer des enseignements artistiques et culturels aux élèves reste intact. » Ce qui n'a pas empêché tous les secteurs, du cinéma au théâtre en passant par la danse, de se mobiliser. Lundi 3 février, plus d'une centaine d'acteurs de l'EAC, notamment ceux du spectacle vivant, se sont réunis en visio. Les échanges ont abouti à l'ouverture d'un réseau d'entraide et d'une enquête (voir ci-dessous) pour jauger le nombre de jeunes impactés, compter les actions supprimées et les montants associés. « En quelques heures, nous avons déjà 215 répondants », précise Margot Lallier. Certains perdent jusqu'à 30 000 euros ! Les premières réponses sont effrayantes mais aussi révélatrices : beaucoup de structures nous écrivent « on va se débrouiller autrement ». C'est typique de l'EAC qui a l'habitude de faire comme cela, un système D fragile et court-termiste ! Mais certains d'entre nous en ont marre de se battre et se disent que cette situation est la preuve du mépris dont souffre le spectacle vivant et plus particulièrement l'éducation artistique et culturelle, pourtant au cœur des missions de service public. » ■

31

En chiffres *



* enquête flash du 04/02/2025 au 06/02/2025 sur 1 035 entreprises répondantes, soit 5 % des structures actives dans le spectacle vivant

Conservatoire > SuperPhoniques : Elisabeth Angot remporte l'édition 2025

21.03.25

CONSERVATOIRE

Par Jade Bourgerly

SuperPhoniques : Elisabeth Angot remporte l'édition 2025

Ancien Grand Prix lycéens des compositeurs, les SuperPhoniques ont été remis ce 20 mars à la Maison de la radio et de la musique. La grande lauréate est Elisabeth Angot, 37 ans.





JOURNÉE DES SUPERPHONQUES DES LYCÉES 2025 : LA CRÉATION MUSICALE EN FLEURS



Le printemps était au rendez-vous à la Maison de la Radio et de la Musique, ce jeudi 20 mars pour la Journée des SuperPhoniques des lycées 2025. Après deux années d'annulation en raison de grèves et en pleine journée de mobilisation contre les coupes budgétaires dans le milieu culturel, la tenue de cette journée était un petit miracle ! Près de 366 élèves et 33 professeur-e-s, issu-e-s de 13 établissements participants venus de toute la France, se sont réuni-e-s pour le rendez-vous annuel de la création musicale avec la jeunesse. Au programme : la création de la pièce commandée à Frédéric Maurin, lauréat du SuperPhonique des lycées 2024 et intitulée *Superphoniques*, dédiée à l'équipe de la Maison de la Musique Contemporaine (MMC), interprétée par l'Orchestre National de France sous la direction de Marie Jacquot. Grâce aux clés d'écoute de la médiatrice Cora Joris, les élèves ont pu plonger dans cette pièce énergique faisant la part belle aux timbres de l'orchestre, et où l'on peut entendre l'influence de la musique spectrale, du jazz et du métal. Lors de la Grande rencontre entre les élèves et les compositeur-ric-e-s en lice pour la sélection lycée 2025 – Elisabeth Angot, Rémi Fox, Matias Rosales et Laurence White (Bouckaert) –, des questions sur la réception de la musique contemporaine, son rapport à l'intelligence artificielle, la place de l'émotion dans la composition, la pluridisciplinarité et l'avenir du métier de compositeur-ric-e-s ont été abordées. Les compositeur-ric-e-s ont manifesté une vraie complémentarité, insistant notamment

sur la nécessité de rester ouvert-e au monde et en remerciant les élèves impliqué-e-s pour la qualité de leur écoute et leur sincérité lors des rencontres dans les établissements. L'occasion aussi de rappeler le rôle essentiel des professeur-e-s d'éducation musicale dans le dispositif.



Pour finir, Estelle Lowry, directrice de la MMC, Emilie Delorme, présidente de l'association, et Sébastien Cousin, conseiller musique auprès de la Direction générale de la scolarité du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont eu le plaisir d'attribuer le SuperPhonique des lycées et le SuperPhonique des professeur-e-s de lycées à la compositrice Elisabeth Angot. Très touchée par cette récompense, Elisabeth Angot est la troisième lauréate dans l'histoire du dispositif, après Kaija Saariaho en 2013, et Sophie Lacaze en 2009. Elle reçoit la commande d'une œuvre pour orchestre qui sera créée le 25 mars 2026 à la Maison de la Radio et de la Musique, par l'Orchestre Philharmonique de Radio France. La journée s'est terminée par le concert de l'Orchestre National de France, réunissant *Les Tziganes* d'Elsa Barraine, *Superphoniques* de Frédéric Maurin, le *Concerto pour alto* de William Walton et *Petrouchka* d'Igor Stravinsky.

Les SuperPhoniques des collèges 2025 seront décernés en juin 2025, lors d'une cérémonie au cours de laquelle sera créée l'œuvre commandée à Grégoire Rolland, lauréat 2024, par le Trio Parhélie, en partenariat avec ProQuartet – Centre Européen de Musique de Chambre.



SUPERPHONIKES 2026 : L'APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMPOSITRICES ET COMPOSITEURS EST OUVERT !

Le dispositif porté par la Maison de la Musique Contemporaine fait découvrir la création musicale aux élèves de collège et de lycée de toute la France depuis plus de 25 ans. L'occasion pour les compositrices et compositeurs de se former à la médiation lors des rencontres avec les élèves dans leur établissement.



© MMC_Didier Plovy

Chaque année, près de 5000 élèves de collège et de lycée, scolarisé-e-s dans des établissements proposant ou non un enseignement musical écoutent, analysent et commentent les œuvres en lice pour les SuperPhoniques.

À l'issue de ce travail, les élèves élisent pour chaque sélection un-e compositeur-riche lauréat-e, distinction assortie de la commande d'une œuvre pour orchestre côté lycée, pour musique de chambre côté collège, en partenariat avec ProQuartet - Centre Européen de Musique de Chambre.

POUR LES ÉTABLISSEMENTS

Les inscriptions pour les établissements scolaires (collèges et lycées) s'effectuent gratuitement via la plateforme Adage du 16 juin au 15 septembre inclus.

POUR LES COMPOSITRICES ET COMPOSITEURS

Candidatures ouvertes du 2 au 30 juin 2025.
Un webinaire de présentation sera proposé le vendredi 13 juin à 17h.
Inscriptions ouvertes en ligne.

Quels sont les critères pour candidater ?

- Être un-e compositeur-riche français-e ou résidant fiscalement en France, de préférence sociétaire de la Sacem.
- Candidater avec une seule œuvre musicale enregistrée d'une durée comprise entre 5 et 10 minutes maximum, composée pour tout type de formation musicale (soliste, chambriste ou orchestrale, vocale, chorale, électroacoustique, mixte, etc.) et diffusée entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025 sur disque, à la radio ou en ligne.

CALENDRIER POUR L'ÉDITION 2026

- 4 septembre 2025 : Comité de sélection
- Novembre 2025 - Avril 2026 : Rencontres dans les établissements
- 25 mars 2026 : Journée des SuperPhoniques des lycées
- Mai 2026 : Journée des SuperPhoniques des collèges

Pour plus d'informations sur les SuperPhoniques et pour s'inscrire au webinaire de présentation pour les compositrices et compositeurs



Pour toute question supplémentaire : superphoniques@musiquecontemporaine.org
superphoniques.musiquecontemporaine.org



PARTENAIRES ET CONTACTS



PARTENAIRES DE L'ÉDITION 2025



CONTACTS

Le pôle Médiation et développement des publics est en charge du dispositif des SuperPhoniques :

- Simon Bernard, Chef de pôle
- Florence Hurtaud, Chargée de médiation et des SuperPhoniques
- Éloi Savatier, Doctorant
- Héloïse Barbaroux, Assistante de médiation

Contact presse

Anna Da Rozze, Responsable de la communication et des partenariats
anna.darozze@musiquecontemporaine.org